

Ecrit par le 4 juillet 2024

Sainte-Catherine, Ventoux contre cancer, ils vont se déchaîner pour leurs patients



Ventoux contre cancer propose, chaque année, de collecter des fonds au profit de la recherche et de l'amélioration du confort des soins au profit des patients atteints du cancer, en région Sud. C'est ainsi que la 6e édition de cette course à pied, en vélo au départ de Sault pour gagner le géant de Provence, aura lieu samedi 2 septembre 2023, pour 26 km de route.

Sauf que, les 2 équipes de salariés, patients et proches de l'[Institut du cancer Sainte-Catherine](#) n'ont pas encore collecté la totalité de la somme requise -275€ minimum par participant- pour être admis sur la ligne de départ et, notamment, l'équipe 'Sainte-Catherine Runner'. En effet, ses 38 participants doivent collecter 10 450€, alors qu'ils ne disposent, pour le moment, que de 6 400€. C'est la raison pour laquelle ils demandent [votre aide](#).

Edition 2023

Pour cette édition de rentrée 347 personnes se sont déjà inscrites -elles étaient 191 en 2022-, pour 25 équipes -contre 21 l'an dernier- et 90 bénévoles -contre 74 en 2022-. La collecte étant déjà de 131 000€, le millésime devrait se révéler tout à fait généreux.

Ecrit par le 4 juillet 2024

Les fonds collectés

par les 347 participants (80% de plus que 2022) seront orientés vers les projets fléchés par les bénéficiaires (Sainte-Catherine, La Timone et le CHU de Montpellier) sur le site www.ventouxcontrecancer.fr, rubrique 'Les bénéficiaires'.

Quand le Crowdfunding fait son entrée

Chaque participant doit maintenant collecter des fonds sur le principe du crowdfunding ou financement participatif pour être présent sur la ligne de départ : 275€ minimum par adulte / 100€ par enfant (de 14 à 18 ans), l'entièreté des dons collectés seront attribués au projet 'Guérir du cancer du rectum sans mutilation' de Sainte-Catherine.



Quelques membres des deux équipes de Sainte-Catherine

Guérir le cancer du rectum

Le docteur Laurent Mineur, Médecin oncologue radiothérapeute et coordonnateur de l'Unité Fonctionnelle Digestif à Sainte-Catherine a souhaité cette année, prendre pour thème : 'Guérir le cancer du rectum sans mutilation'.

42 000 personnes touchées par le cancer du rectum en France

Il est diagnostiqué un cancer colorectal chez 42 000 personnes tous les ans en France, dont tous les jours 30 patients avec un cancer du rectum (partie terminale de l'intestin). Ces patients sont opérés avec ablation du rectum associée à un traitement avant chirurgie par radiothérapie standard couplée à de la chimiothérapie.

Ecrit par le 4 juillet 2024

Dégradation du confort de vie

Or, l'ablation du rectum dégrade les résultats fonctionnels des patients (troubles de l'évacuation, envies urgentes, stomie définitive dans 20% des cas (abouchement à la peau du colon). Les équipes de Sainte-Catherine souhaitent travailler sur un projet de recherche basé sur la médecine personnalisée en développant des tests sanguins prédictifs de réponse complète tumorale, en partenariat avec des chercheurs en biologie moléculaire.

La médecine prédictive

La réponse à ces tests prédictifs permettra de proposer au patient des techniques de traitement alternatives à la chirurgie comme la contacthérapie afin de favoriser la préservation de la fonction anorectale pour une vie la plus normale possible des patients.

Grâce à vous

Grâce aux dons collectés lors de Ventoux contre cancer, des panneaux rétro-éclairés ont été installés en imagerie médicale et en radiothérapie pour apaiser les patients lors d'examens et traitements. Des tablettes multimédia ont été proposées aux patients lors de leur chimiothérapie avec un accès à la télévision, à la radio, à des films, jeux et informations médicales. Un studio 'famille' a été créé aux normes à personne à mobilité réduite.

Ecrit par le 4 juillet 2024

Cyclistes, coureurs et marcheurs,
Venez faire l'ascension du Mont Ventoux

VENTOUX CONTRE CANCER

Samedi 2 septembre 2023

Inscrivez-vous sur www.ventouxcontrecancer.fr

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JUILLET 2023



26 KILOMÈTRES AU DÉPART DE L'HIPPODROME DE SAULT



Innové Comau Avignon

Ecrit par le 4 juillet 2024

Les infos pratiques

Le rendez-vous est donné depuis les courses de l'hippodrome de Sault, samedi 2 septembre, à partir de 8h, pour les coureurs et les marcheurs et 9h pour les cyclistes. Toutes les informations [ici](#), tandis que la collecte de dons se poursuit jusqu'au 30 septembre prochain. C'est d'ailleurs ainsi que 91 000€ avaient été collectés à la fin de l'édition 2022.

Les équipes de Sainte-Catherine

Les 2 capitaines de l'équipe « Sainte-Catherine Runner », Laurent Roubaud (au centre, t-shirt noir) et « Sainte-Catherine Cycliste », le Dr Laurent Mineur (en bas agenouillé à droite) ; des salariés de Sainte-Catherine membres de ces 2 équipes ; des membres de l'équipe Provence Stomie Contact qui ont choisi Sainte-Catherine comme bénéficiaire, le Président de l'association organisatrice « Ventoux contre Cancer », François Desormière (à droite, chemise blanche). Faire un don aux équipes [ici](#).

Les partenaires 2023

Nom de l'équipe	Nombre de participants	Déjà collectés au 24/08/2023	A collecter pour être sur la ligne de départ (275 €/inscrits)
Les rouquins masqués	6	1 440 €	1 650 €
L'amicale du lycée Jean d'Ormesson	12	2 770 €	2 600 € (Il y a des jeunes de moins de 18 ans dans l'équipe)
Éric et Dirk	2	1 875 €	550 €
Provence Stomie Contact	20	7 780 €	5 500 €
Rotary club Valréas Nyons	7	3 075 €	1 925 €
Suez monte le Ventoux à vélo	4	550 €	1 100 €
Individuels	4	710 €	1 100 €
	Soit 55 personnes		

Ecrit par le 4 juillet 2024

En savoir plus

Sainte Catherine ce sont : 52 000 séances de radiothérapie, 38 000 consultations médicales par an, 24 000 patients pris en charge chaque année dont 3 200 nouveaux patients, 20 000 séances de chimiothérapie, 519 patients inclus dans un essai clinique, plus de 500 professionnels, 108 lits d'hospitalisation, 54 places en ambulatoire, 36 intervenants de soins de supports.

9e édition de la Boucle rose à Cavillon, courir ou marcher pour vaincre le cancer du sein

Écrit par le 4 juillet 2024



Le Rotary Cavillon Saint-Jacques et la Ville de Cavillon organisent la 9^e édition de **La boucle rose**, ce dimanche 14 mai pour un départ à 9h, à la colline Saint Jacques à Cavillon. Au programme : une course chronométrée de 10km ; Une marche nordique ou active de 6 km, et une marche participative de 3km. Le départ est à 9h et l'inscription est de 15€.

Les infos pratiques

La boucle rose. Dimanche 14 mai. A partir de 7h pour un départ à 9h. Les dossards sont à retirer à partir de 7h, au gymnase du Lycée Alexandre Dumas, rue Alphonse Jauffret. Le tee-shirt Boucle rose sera offert à tous les participants à la course et aux marches. Le départ se fait au Grenouillet. La Boucle rose accueille femmes et hommes de tous âges. L'autorisation pour les personnes de 16 à 18 ans requiert une autorisation parentale. Toutes les informations [ici](#). Inscription [ici](#).

MH

Ecrit par le 4 juillet 2024

DIMANCHE 14 MAI 2023
9^{ème} édition • Cavaillon • Colline St Jacques
Départ Le GRENOUILLET

Votre énergie au service de la recherche pour
vaincre le cancer du sein

“Ouvert à Toutes et Tous,
Course chronométrée 10 km.
Marche nordique ou active 6 km.
Marche participative 3 km.

Départ 9h 00

Organisé par le
Rotary Cavaillon Saint Jacques
Cavaillon La Ville du Luberon
Inscription **15 €**
Rotary Club Cavaillon St Jacques

Marché de Saint-Chamand : les entreprises

Ecrit par le 4 juillet 2024

de Fontcouverte déposent un recours contre la mairie d'Avignon



Le marché de Saint-Chamand, qui a lieu le dimanche à Avignon, va déménager avenue de Fontcouverte. Une décision qui ne fait pas l'unanimité, notamment auprès des entreprises de la zone d'activité. L'[Association Pôle de Fontcouverte](#), présidée par Serge Perramond, a décidé de déposer un recours auprès du tribunal administratif de Nîmes afin d'annuler cette décision.

En raison de mise en service d'un nouveau parking-relais, la municipalité d'Avignon se voit dans l'obligation de déplacer le marché qui prend place tous les dimanches à Saint-Chamand. La décision a été prise lors d'un conseil municipal le 25 février dernier, le marché dominical va désormais avoir lieu dans la zone d'activité de Fontcouverte. Il sera installé tout le long de l'avenue éponyme.

Une décision pour le moins surprenante pour les chefs d'entreprises de Fontcouverte qui avaient fait part

Écrit par le 4 juillet 2024

de leurs doutes à certains élus concernant les problèmes d'accès, de sécurité, mais aussi de propreté que pourraient engendrer ce déménagement.

Accès, sécurité, propreté

Selon le président de l'Association Pôle de Fontcouverte, Serge Perramond, le déménagement du marché de Saint-Chamand dans la zone de Fontcouverte va modifier considérablement la vie des entreprises locales. « Bien que ce soit un dimanche matin, cela va poser un problème d'accès aux entreprises, mais aussi un problème de stationnement puisque les clients du marché vont se garer de façon anarchique parce qu'il n'y a pas forcément de place à proximité », explique-t-il.

Si l'accès aux différents locaux est un problème mis en avant par les chefs d'entreprise, ce sont notamment les questions sécuritaires qui les inquiètent. « Imaginons un incendie, le marché risque d'empêcher certains accès aux pompiers, poursuit le président de l'association des entreprises de Fontcouverte. On nous dit que tout a été vu avec les pompiers mais à ce jour, je n'ai eu aucun écrit de la part des pompiers qui couvrent cette zone. »

La propreté est point qui pèse également sur la balance. L'association émet des doutes concernant la promesse de la mairie de trouver des solutions pour faire au mieux et permettre à la zone de rester propre.

Un résultat des votes étonnant

Si cette décision déplaît aux entreprises de la plus ancienne zone d'activité de Vaucluse sur le fond, la forme, elle aussi, dérange. Le 24 février, la veille de la délibération concernant le déménagement du marché de Saint-Chamand, l'association a eu rendez-vous avec Claude Tummino, délégué au développement économique, commercial et agricole, et Michel Adam, chef du département qualité de vie de la Ville, afin qu'ils présentent le projet et que l'association émette ses objections. « Ce rendez-vous s'est fait au cours d'une réunion plutôt conviviale autour d'un déjeuner, continue Serge Perramond. Cette convivialité n'était pas synonyme d'acceptation pour nous. »

Le lendemain de cette rencontre, les élus se réunissent lors d'un conseil municipal afin de délibérer. Les votes sont favorables. Le marché de Saint-Chamand va donc être déménagé dans la zone de Fontcouverte. « On a été fortement surpris au vu des objections que nous avons émises, explique le président de l'association. Dans la présentation préalable au vote, Monsieur Tummino a exprimé le fait qu'il avait rencontré les entreprises de Fontcouverte et qu'il avait eu leur accord, ce qui est faux. On considère qu'il a fait une présentation erronée de la situation lors du conseil municipal qui a mené à un vote favorable. »

Un recours contre la mairie

Une autre rencontre a eu lieu en mars au cours de laquelle les élus ont tenté de rassurer les entreprises de Fontcouverte sur les éventuels problèmes de sécurité, de propreté, et de circulation, en vain. « La zone de Foncouverte ne devrait pas être une solution de repli car c'est une zone professionnelle, c'est un

Ecrit par le 4 juillet 2024

outil de travail », affirme Serge Perramond.

C'est pour ces raisons que l'association a décidé de déposer un recours auprès de tribunal administratif de Nîmes, pour essayer de faire annuler cette délibération.

Indemnité kilométrique : pourquoi faut-il mettre en place un dispositif pour les salariés qui viennent à pied ?



[WeWard](#) et [Betterway](#) viennent de publier une « tribune » sur la mise en place d'un dispositif

Ecrit par le 4 juillet 2024

« indemnité kilométrique marche ». Pour rappel, WeWard est une application mobile française qui propose de gagner de l'argent ou des bons d'achats à ses utilisateurs en fonction du nombre de pas qu'ils réalisent chaque jour. En échange de cela, WeWard collecte les données des utilisateurs et les vend à des commerçants partenaires qui peuvent ainsi mieux cibler leurs potentiels clients.

La mobilité est l'un des grands enjeux de cette décennie. En ville, la voiture est utilisée par 60% des urbains pour les déplacements domicile-travail de moins de 5 kilomètres. Des trajets qui pourraient être remplacés par des mobilités douces - vélo, co-voiturage, marche. Afin d'encourager le recours à des transports plus propres, le « forfait mobilités durables » est entré en vigueur le 10 mai 2020 et permet d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés lorsqu'ils utilisent un moyen de transport alternatif (co-voiturage, vélo...). Il s'agit de la prise en charge facultative par leur employeur de tout ou d'une partie de ces frais de transports personnels, et d'une exonération d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.

Or, ce dispositif n'est pas aujourd'hui disponible pour les salariés qui se rendent à leur travail à pied. C'est pourtant le moyen de transport le plus écologique et encourager la marche aurait pourtant de nombreux bénéfices, pour l'entreprise, le salarié et la société.

Une question de justice

En 2022 en France, les salariés sont encouragés à utiliser les transports en commun (remboursement d'une partie des titres de transports) ou des mobilités douces (forfait mobilités durables) pour se rendre sur leur lieu de travail. Alors que la marche reste le moyen de déplacement le plus écologique parmi la multitude de mobilités douces qui existent, celle-ci n'est pas reconnue dans ce processus d'indemnisation. La mettre en avant, l'encourager et donc l'indemniser permettrait de mettre sur un pied d'égalité ces marcheurs de la première heure. Le dispositif existant ayant pour but d'augmenter le pouvoir d'achat et réduire nos émissions, reconnaître cet effort prend tout son sens à l'heure où chacun doit limiter son impact environnemental.

En parallèle, la promotion de la mobilité verte est un enjeu stratégique pour les villes : meilleur partage de l'espace public, des rues plus silencieuses et moins polluées, une ville plus propre et plus apaisée. Les pouvoirs publics ont donc tout intérêt à se saisir de leur part dans la prise en compte des indemnités kilométriques pour les marcheurs, de la même manière que les aides à l'achat de vélo ou trottinette et les remboursements pour les transports publics sont évalués. Faire évoluer la loi LOM - Loi d'Orientation des Mobilités - en ce sens, c'est-à-dire en faisant évoluer la fiscalité des entreprises dont les salariés viennent à pied au travail, irait alors dans le sens de la collectivité et des enjeux écologiques et environnementaux urgents que nous traversons.

Encourager le retour au bureau des salariés

La mise en œuvre d'une telle mesure demande de pouvoir attester du moyen de transport des salariés. Indemniser les salariés proportionnellement au nombre de kilomètres marchés à la fin du mois est un levier de motivation sur au moins trois facteurs : encourager le retour sur le lieu de travail, permettre un complément de revenus, améliorer la santé physique et morale des salariés.

Ecrit par le 4 juillet 2024

Si la démarche s'inscrit dans un contexte de réduction de l'empreinte carbone, et dans le fait de « prendre sa part » dans la lutte contre le réchauffement climatique, la mise en place de l'indemnisation kilométrique Marche (IKM) va bien au-delà. A l'échelle de l'individu, c'est un complément de salaire, équivalent à celui versé aux collaborateurs qui viennent en transports en commun ou qui ont investi dans un vélo. Pour l'entreprise, l'enjeu est d'encourager le retour des salariés sur le lieu de travail, d'augmenter les temps d'échanges et de partages et donc de créativité ; en somme, de renforcer la cohésion des équipes et l'engagement de chacun.

Ce dispositif au service du déploiement des stratégies RSE des entreprises participe aussi à attirer les nouveaux talents et réduire l'empreinte carbone globale de l'entreprise.

Des salariés en meilleure santé

Au-delà des aspects financiers de cette indemnité, il s'agit avant tout d'une question de santé publique, et de bien-être général. L'entreprise a tout à gagner à encourager les activités sportives auprès de ses collaborateurs. De nombreuses études ont démontré l'impact positif de la marche : une meilleure concentration, un état d'esprit plus positif et un meilleur engagement dans l'ensemble des projets. Pour l'entreprise, ce sont des salariés en meilleure forme, avec un système immunitaire renforcé, et donc moins absents. Les arrêts de travail évités, c'est un coût en moins pour la collectivité. Si les salariés sont alors en meilleure forme et plus motivés, ils en sont plus heureux et s'épanouissent davantage dans leur environnement professionnel.

Des initiatives de ce style émergent à l'étranger, comme à Singapour où le gouvernement offre des récompenses aux personnes qui adoptent des modes de vie plus sains : à l'aide de dispositifs mis en place via des montres connectées, les habitants peuvent gagner jusqu'à 380 dollars de Singapour lorsqu'ils participent à des promenades, des activités telles que la méditation ou la natation.

Mettre en place l'Indemnité Kilométrique Marche (IKM) en France est bénéfique à 3 échelles : à titre personnel, pour l'entreprise et pour la collectivité. De nombreuses questions restent en suspens et mériteraient une réponse globale : quelles distances indemniser ? À quelle hauteur ? Faut-il plafonner l'indemnité ? À quelles réductions fiscales les entreprises pourront-elles prétendre ?

La mise en place de ce dispositif dans les entreprises, qui reconnaît et encourage l'effort, doit s'inscrire dans une démarche écologique et de santé publique, à l'échelle du territoire.

Par Yves Benchimol, cofondateur de [WeWard](#).

Ecrit par le 4 juillet 2024

Barbentane, Tous à la course pédestre de la Montagnette ce 6 mars

Le [Footing club Barbentanais](#) et la Ville de [Barbentane](#) proposent une course dimanche 6 mars, dès 9h, dans la Montagnette. Une marche de 12km, une course de 12km et une autre de 22km sont proposées. Le Footing club Barbentanais existe depuis 1982 et accueille 80 adhérents sous la présidence d'Eric Roque. Tous les 3^e dimanche du mois le FCB organise une sortie à l'extérieur de Barbentane.



Le Footing club barbentanais

Les infos pratiques

Rendez-vous place du Séquier à côté du cimetière. Inscription uniquement sur Kms. Pas d'inscription sur place. Nombre de participants limités. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés. Animations et ambiance assurée sur le parcours et à l'arrivée. Marche 12km départ à 9h15. Course 12km départ à 9h15, dénivelé de 187m. Course de 22km départ 9h, dénivelé de 387m.

Inscription dès maintenant sur www.kms.fr/v5/public/courses

MH

Ecrit par le 4 juillet 2024

Les marchés du soir des producteurs de Vaucluse continuent à la rentrée



Le raisin est arrivé sur les marchés du soir des producteurs de Vaucluse: du blanc (Chasselas, Ora), du noir, du Muscat. C'est aussi le début des récoltes des poires et des pommes. Les producteurs raviront votre palais même à la rentrée, et nul besoin de pass sanitaire pour déambuler.

Sur les marchés du soir des producteurs, retrouvez bien sûr tous les légumes de saison (haricots de la soupe au pistou, tomates et tout pour une bonne ratatouille) mais aussi les pommes de terre de l'année. Certains soirs, de marchés les agriculteurs avec l'appui du réseau Bienvenue à la Ferme et les communes proposent des animations des jeux, une tombola... Suivez l'actualité des marchés du soir des Producteurs sur le site de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, la page Facebook de Bienvenue à la Ferme Vaucluse et sur celle dédiée à ces marchés du soir des producteurs en [cliquant ici](#).

Ecrit par le 4 juillet 2024

Actualités des marchés du soir

A Cavaillon, le jeudi 26 août, une roue de la fortune est à tourner pour emporter des cadeaux. Attention le marché est déplacé ce jour-là à cause de la fête foraine, retrouvez les producteurs devant la mairie.

A Châteauneuf-de-Gadagne, le mardi 31 août, le marché exceptionnellement est élargi pour préparer la rentrée. Les vigneron proposent des dégustations vente, Laure et Antoine des 'Gourmets Z'Ailés' et leur miel et hydromel viendront avec une ruche de démonstration. Les paysans boulangers de 'La conquête des pains' vous proposeront entre autres du pain de petit épeautre mais aussi des cookies et des brioches. Jean-Christophe, producteur de plantes aromatiques viendra avec sans doute du basilic mais aussi ses eaux florales, ses tisanes et sirops etc. Retrouvez vos maraîchers et producteurs de fruits habituels : Cachou et ses légumes bio, les vergers de Bonpas avec des légumes mais surtout raisin pommes et poires bio, Fabien avec des olives, Marie du Gaec La Tourette, et tout ce qu'il faut pour la ratatouille. Rendez-vous à 17h30 pour l'ouverture du marché en musique. Venez tourner aussi la roue de la Fortune Bienvenue à la Ferme pour gagner des cadeaux et des gourmandises.

A Pernes-les-Fontaines, le mercredi 1er septembre : changement d'heure le marché débutera à 17h pour finir à 19h.

Rappel jours des marchés du soir des producteurs

Lundi : Avignon : Allées de l'Oulle 17h à 19h

Mardi : Châteauneuf de Gadagne : Place du Marché aux Raisins 17h - 19h

Mardi : Pertuis : Parking Cave des Bons Sachants 17h - 19h

Mercredi : Pernes les Fontaines : Place Frédéric Mistral à partir du 1er sept: 17h - 19h

Jeudi : Cavaillon : Place du Clos (à proximité de l'Office de Tourisme) 17h - 19h

Vendredi : Montfavet : Place de l'Eglise : 16h30 - 19h

Vendredi : Morières lès Avignon : Place de la Liberté: 17h -19h

Ces marchés sont organisés en partenariat entre les villes qui les accueillent, la Chambre D'agriculture de Vaucluse et l'association Bienvenue à la Ferme Vaucluse avec le soutien du Conseil départemental de Vaucluse et la Région Sud Provence- Alpes-Côte d'Azur.

Cavaillon : marché festif pour la semaine de l'agriculture

Ecrit par le 4 juillet 2024



Dans le cadre de la semaine de l'agriculture du 13 au 24 mai 2021, la [ville de Cavaillon](#), la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#) et le réseau [Bienvenue à la Ferme](#) proposent un marché des producteurs festif et animé, jeudi 20 mai de 17h à 19h sur la place du Clos.

Agriculture et gastronomie se retrouvent pour présenter des produits locaux avec vente directe aux consommateurs. Au programme : échanges autour des métiers et des modes de production, mais surtout régal des papilles grâce aux produits issus de l'agriculture biologique : fruits, légumes, fromages et autres produits laitiers, œufs et volailles mais aussi miel et safran.

Les producteurs habituels

Une floppée de producteurs locaux accueilleront les plus gourmands : Etienne (légumes), la [Chèvrerie Provençale](#), Michel fruits, les Grandes Terres (fruits et légumes), la Fougasse, (asperges, essence lavande et lavandin), [Athenosys](#) (fruits et essence lavandin et lavande), les Poulettes de Bazaine, [Christèle Bourne](#)

Ecrit par le 4 juillet 2024

(asperges, jus de fruits et huile d'olive), les Puits neufs (fruits et légumes), les [Gourmets z'ailés](#) (miel), Pascal Allègre, et les invités par la commune dont les Bières du Lub, Karine Lallemand (légumes), Yves Bosc (fruits et légumes), Lemaire/Leboucher (fruits et légumes).

Les nouveaux venus

Trois nouveaux producteurs se joindront à l'événement : L'âme des Champs (safran et plantes aromatiques), les douceurs du Comtat (farine, semi-complète de blé, petit-épeautre, de pois chiche, de lentille) ainsi que la charcuterie l'Étable Montilienne.

Démonstrations culinaires et animations

Des démonstrations seront proposées par de grands chefs de Cavaillon: [la maison Prévost](#), [L'instant gourmand](#), [la Cuisine du marché](#), ainsi que la vente à emporter des plats cuisinés sous les yeux du public. Les recettes seront partagées par les grands chefs de restaurants de Cavaillon, sans oublier le caviste de Cavaillon [Triptyque](#) et [la Bière du Lub](#). Des animations autour des produits emblématiques du territoire avec les agriculteurs du réseau Bienvenue à la Ferme, une tombola, une roue de la fortune, des jeux pour enfants seront organisés pour gagner des produits locaux et autres cadeaux.

L.M

Marche pour le climat le dimanche 9 mai au départ du Palais des papes

Ecrit par le 4 juillet 2024



Une marche dénonçant « l'échec climatique et social » de la loi climat, dernier texte environnemental du quinquennat d'Emmanuel Macron, aura lieu ce dimanche à Avignon.

La marche débutera sur la place du Palais des papes, ce dimanche 9 mai à 15h. « Un appel est lancé pour que le 9 mai, juste après le vote de la loi à l'Assemblée Nationale, nous nous rassemblions partout en France pour dénoncer ce manque d'ambition du gouvernement qui refuse de faire face à l'urgence écologique, et pour nous unir face aux défis qui nous attendent. »

Les collectifs [Citoyens pour le climat](#) Avignon (CPLC) et [Youth for climate](#) (YFC), organisent ensemble pour la première fois un rassemblement de cette nature. Munis d'affiches symbolisant l'amour pour la planète, CPLC et YFC invitent à participer au rassemblement en apportant une photographie d'une personne pour qui « vous avez envie de vous battre pour sauver le climat et la biodiversité. » Les participants sont également invités à apporter leur carte d'électeur pour rappeler que « nos voix comptent. »